



Amélioration du dispositif d'accompagnement de la structuration de la profession piscicole

APDRA Pisciculture Paysanne Madagascar - Projet AMPIANA

Termes de référence

Juin 2019

CONTEXTE

1. Présentation de l'APDRA et du projet AMPIANA

L'APDRA - Pisciculture Paysanne est une ONG de développement rural établie à Madagascar depuis 2004. Son domaine d'intervention concerne la diffusion des techniques de production de poissons en étang, en étang barrage et en rizière (rizipisciculture). En mi 2019, l'APDRA met en œuvre des projets dans 6 régions de Madagascar :

- Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM) de 2017 à 2021, présent dans les régions Itasy, Vakinankaratra, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra, financé par la GIZ,
- Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne – Phase 3, de 2018 à 2021, dont le financeur principal est l'Agence Française de Développement, et qui intervient en Itasy et Atsinanana.
- Projet Ampiana de 2015 à 2019, financé par l'Union Européenne et intervenant dans les régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra.

C'est dans le cadre du projet que la mission d'accompagnement à la structuration de la profession piscicole est commandée ; elle s'appuiera portera toutefois un regard global à l'approche de l'APDRA à Madagascar sur ce sujet, aux partenariats noués, etc...

Le projet AMPIANA

Le Programme AgroSylviculture autour d'Antananarivo, ASA, vise à contribuer durablement à la lutte contre la pauvreté à Madagascar et à la préservation de l'environnement, à travers l'amélioration des revenus des producteurs autour d'Antananarivo et l'accès des populations à un marché sécurisé de produits agricoles et de bois-énergie. Il atteindra directement 72.000 ménages et 360.000 personnes des régions Analamanga et Itasy.

Les activités s'articulent autour de 5 axes principaux, soit l'appui au développement des filières : 1. Maraîchage, Arboriculture Fruitière, Poulet Fermier, 2. Pisciculture, 3. Bois-énergie et Reboisement, 4. Lait et 5. L'appui à la sécurité foncière.

L'APDRA s'est associée avec le MPE, le FOFIFA et le CIRAD pour répondre au 2^{ème} axe du programme ASA en mettant en œuvre le projet d'Appui aux Marchés Piscicoles d'ANALAMANGA (AMPIANA).

2. Descriptif sommaire du projet AMPIANA

Objectifs et résultats du Projet

L'action se fixe un objectif général commun au sein du programme ASA : « Contribuer durablement à la lutte contre la pauvreté à Madagascar et à la préservation de l'environnement naturel ».

L'objectif spécifique de l'action est le suivant : « Les exploitations artisanales soutenues par AMPIANA maîtrisent la conduite d'une pisciculture rentable et durable dans le cadre d'une filière organisée ».

Pour atteindre cet objectif, quatre grands résultats sont attendus :

Résultat 1. Des organisations professionnelles structurées proposent des services dans le domaine de la pisciculture artisanale et de la commercialisation.

Résultat 2 : Un environnement institutionnel concerté et des infrastructures réhabilitées favorisent l'investissement des exploitations familiales et entrepreneuriales dans le domaine de la pisciculture.

Résultat 3 : Des modèles de pisciculture artisanale adaptés aux conditions agroenvironnementales et aux objectifs technico-économiques des groupes de producteurs permettent d'augmenter la production piscicole dans la région Analamanga.

Résultat 4 : L'expérience du Projet et les innovations co-construites sont capitalisées et diffusées auprès des producteurs et des autres acteurs du développement piscicole

Les principaux indicateurs présentés dans le document de projet sont :

- Au moins 500 producteurs sont accompagnés par AMPIANA autour de la pratique et de la diffusion de la pisciculture en rizière.
- Au moins 100 producteurs sont accompagnés par AMPIANA autour de la pratique et de la diffusion de la pisciculture extensive et semi-intensive en étangs (désagrégation par genre, désagrégation par profil d'investisseurs)
- Au moins 20 opérateurs sont accompagnés par AMPIANA dans le domaine de la commercialisation.

Zone géographique

Le projet intervient dans 30 communes réparties sur les régions Analamanga et Itasy

Organisation et gestion du projet

Le Projet AMPIANA est placé sous la responsabilité de l'APDRA en sa qualité de Coordinateur du Projet.

Pour l'atteinte des résultats, le Projet s'articule en 3 axes :

- Appui à la production piscicole
- Recherche et développement de systèmes piscicole adaptés
- Structuration et renforcement du marché du poisson

3. Stratégies d'appui à la structuration de la profession du projet AMPIANA et de l'APDRA Madagascar

Vision et mission de l'APDRA

L'APDRA, dans son projet associatif, énonce clairement sa vision et ses missions quand à l'interprofession

- « Les pisciculteurs sont organisés en une interprofession forte, soutenue par les politiques institutionnelles locales et nationales, construite sur le principe d'un réseau le plus diversifié possible, ce qui favorise l'autonomie, l'auto-gouvernance et la résilience ».
- Pour cela, l'APDRA s'engage notamment à « appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne » et à « défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne ».

Le principe de travail de l'APDRA, à travers ses Animateurs Conseillers Piscicoles, réside dans une approche groupale afin de favoriser les échanges d'expérience, de formation, et de progressivement accompagner les pisciculteurs à se structurer.

Aujourd'hui, à Madagascar, l'APDRA travaille en étroite collaboration avec :

- Des Organisations Faïtières (FIFATA) : FIFATA est une faïtière existant à Madagascar depuis près de 30 ans, qui fédère des OP régionales, elles mêmes fédérant des OP de Base (OPB). Au cours des 5 dernières années, FIFATA et l'APDRA ont progressivement développé un pour 1) renforcer les services de conseil en pisciculture aux OPB souhaitant développer cette activité, et ainsi contribuer à l'extension géographique de l'activité piscicole, 2) conduire des actions de plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de la pisciculture paysanne par les autorités et les opérateurs de développement. Les zones de collaboration entre FIFATA et APDRA sont les régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Itasy et Vakinankaratra.
- Des groupes, formels ou informels, ayant développés une offre de service plus ou moins aboutie, de pisciculteurs que l'APDRA a accompagnés au cours des dernières années. Dans le cas spécifique de la région Analamanga – région d'intervention d'AMPIANA – la rizipisciculture était peu connue au démarrage du projet. L'intervention d'AMPIANA a donc logiquement consisté à l'appui et le conseil à des producteurs souhaitant développer cette activité, pour en seconde partie de projet accompagner ces groupes de pisciculteurs dans leur réflexion sur leur structuration. On notera également que depuis plusieurs mois, le projet AMPIANA entreprend une réflexion de fonds sur **l'amélioration du dispositif d'accompagnement des pisciculteurs** afin de **favoriser les changements de pratiques et la diffusion des innovations**. Cette réflexion, accompagnée par un appui externe, a mis en exergue la nécessité de travailler à un niveau local pour la résolution des préoccupations des pisciculteurs. Une feuille de route a récemment été réfléchi dans cette optique, et met au cœur de son action les groupes de pisciculteurs.

Evaluation mi parcours AMPIANA - Synthèse des principaux éléments de conclusion de l'évaluation mi parcours au sujet de la structuration :

La structuration des groupements de base autour de l'élevage piscicole est essentielle et un gage de pérennité, d'efficacité. C'est aussi un préalable au développement de cette production et au développement de l'ensemble de la filière piscicole. Cependant il est inutile de forcer la main, ces regroupements doivent être consentis et ils doivent répondre à des intérêts immédiats, personnels et communs.

Il existe déjà des plates-formes, mais sont-elles en mesure et ont-elles la volonté d'accueillir les nombreux nouveaux arrivants dans la profession ?

Sans une organisation solide, l'expérience nous montre que les producteurs sont habituellement les plus faibles et les marges leur échappent au profit de l'aval.

Il est donc important de soutenir et de susciter les organisations paysannes, de les intégrer en tant que telles dans les plates-formes ou plus sûrement l'interprofession (future ?).

Pourquoi ne pas s'adresser aux organisations paysannes faîtières (OPF) pour mobiliser, convaincre et accompagner les producteurs ? Deux d'entre elles pourraient être sollicitées : le réseau SOA qui actuellement conduit un projet d'installation des jeunes agriculteurs et FIFATA qui a une bonne expérience des interprofessions et qui est aussi partenaire de l'APDRA. Un moyen aussi d'envisager la poursuite de cette action au-delà du projet.

Vers une interprofession : cette option nous paraît la plus structurante et durable, mais le chemin est long pour atteindre un tel objectif et le travail, s'il doit (selon nous) s'engager d'ici la fin du projet AMPIANA devra se poursuivre bien au-delà de celui-ci d'où l'intérêt d'associer (outre la MPE) des acteurs de la société civile malgache.

Il est à noter qu'il est rare de pouvoir envisager l'autonomie d'une telle interprofession. Ici pourtant les marges dégagées par la production devraient permettre un autofinancement de cette structure et lui permette de remplir ses fonctions d'animation, de plaidoyer, de représentation, de communication etc. Un bel exemple pour les autres filières agricoles !

OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

La mission aura pour objectifs principaux :

1. **Analyser l'organisation de la profession piscicole accompagnée par le projet AMPIANA** (dans les régions Itasy, Analamanga, Vakinankaratra) en lien avec les autres acteurs de la filière, en particulier :
 - Les groupes de pisciculteurs, formels ou informels, organisations paysannes de base intervenant dans la région Analamanga et qui ont été appuyées par le projet AMPIANA ;
 - Les organisations paysannes faîtières intervenant sur les hauts plateaux de Madagascar et collaborant déjà avec l'APDRA (FIFATA) ou non (réseau Soa ?)

Pour ce faire, le consultant s'appuiera sur :

- Les expériences de l'APDRA à Madagascar en termes d'accompagnement de la profession sur les Hauts - Plateaux ;
- Les récents appuis sur l'amélioration des dispositifs d'accompagnement des pisciculteurs, réalisés par un consultant international au cours des mois de décembre 2018 et mai 2019 ;

2. **Animer un atelier avec les acteurs de la filière d'Analamanga et d'autres régions autour de la question « quelle structuration de la pisciculture paysanne pour demain ».**

Sur la base d'un partage d'expérience et d'une animation par thématiques en petits groupes, il s'agira d'amener les participants à formuler leurs besoins et attentes en termes de structuration de la filière.

3. **Animer la réflexion en interne sur la stratégie d'appui à la structuration** à développer sur de prochains projets en Analamanga et sur les hauts plateaux et sur un plan d'action à moyen termes pour l'appui à la structuration de l'interprofession.

MODALITES DE LA MISSION

1. Durée, calendrier et lieu

La mission se déroulera sur 3 semaines en juillet 2019. La première partie de la mission sera consacrée à des visites de terrain auprès de groupements formels et informels appuyés par le projet AMPIANA, dans les régions Analamanga et Itasy.

La seconde partie de mission concernera des visites de terrain dans le Vakinankaratra et Haute Matsiatra – zones historiques d'intervention de l'APDRA où les groupes de pisciculteurs sont fortement développés – et des rencontres avec des représentants élus/cadres d'OPR et OPB, ainsi que FIFATA.

Enfin, la troisième partie de mission sera dédiée à la restitution du diagnostic terrain et à l'animation d'un atelier de réflexion sur la « structuration » de la filière dans les régions Analamanga - Itasy – Vakinankaratra suivi d'une réflexion avec l'APDRA sur l'accompagnement qu'elle peut apporter.

Calendrier indicatif

	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19
Préparation mission et voyage																			
Réunion de cadrage Tana																			
Terrain Analamanga + Itasy																			
Debriefing Equipe Tana et voyage Antsirabe																			
Terrain Antsirabe et rencontre OPR/OPB/FIFATA																			
Voyage Haute Matsiatra et terrain																			
Retour Tana et rencontre avec acteurs filière piscicole																			
Préparation de l'atelier - 1 ^{ère} synthèse																			
Atelier de restitution et réflexion sur plan actions AMPIANA 2																			
Fin de mission et voyage																			

PROFIL DE L'EQUIPE DE LA MISSION :

Un chef de mission international expérimenté, qui justifiera des compétences/qualifications et expériences suivantes :

- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine du développement agricole et rural, en particulier une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement aux petites exploitations familiales.
- Expérience avérée en matière de processus de diffusion d'innovations agricoles, d'accompagnement aux changements de pratique et d'appui à la structuration d'organisations paysannes en Afrique.
- Connaissances sur les enjeux liés à la pisciculture paysanne.
- Bonne connaissance de Madagascar ;
- Bonne capacité d'écoute, d'animation, de synthèse, de rédaction et de communication.

Un expert national, qui justifiera des compétences et expériences suivantes :

- Expérience significative (10 ans) dans le domaine de projets de développement rural à Madagascar, en particulier sur les hauts plateaux ;
- Expériences significatives dans la réalisation de mission d'expertise et d'évaluation.
- Bonne capacité d'écoute, d'animation, de synthèse, de rédaction et de communication.

BUDGET INDICATIF DE LA MISSION :

15.000 euro

L'intégralité des coûts liés au transport – en France et à Madagascar – sont à inclure dans l'offre financière.

PRODUITS ATTENDUS :

- Un rapport de diagnostic
- Une synthèse de l'atelier
- Une feuille de route pour l'accompagnement de l'APDRA à la structuration de filière en Analamanga.

CRITERES DE SELECTION :

Le soumissionnaire est invité, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire une proposition technique et financière pour la réalisation de la mission.

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- exposé de la problématique et compréhension du sujet (2 pages maximum);
- démarche méthodologique proposée pour les deux phases de la mission (10 pages maximum) ;
- qualifications, expériences et compétences ;
- expériences de la zone;

- détail des prix et coûts de la proposition financière ;
- chronogramme de réalisation de l'ensemble de la mission.

L'offre devra être envoyée par mail avec demande d'accusé de réception avec pour objet « Mission d'accompagnement à la structuration de la profession piscicole à Madagascar » au plus tard le 21 juin 2019 aux adresses suivantes :

c.citeau@apdra.org, r.andriamarolaza@apdra.org; p.martel@apdra.org, d.lethimonnier@apdra.org.

Les questions relatives aux présents TDR pourront être adressées aux mêmes adresses mail jusqu'au 26 juin 2019.